

Installation et mise à l'essai d'une prise à DDAA

Lire l'ensemble de ce feuillet avant de commencer.

MISES EN GARDE

- Afin d'éviter les chocs graves ou les électrocutions, on doit toujours COUPER le courant au panneau de branchement avant de toucher au câblage.
- N'utiliser cette prise à DDAA qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; ne pas s'en servir en présence de fil d'aluminium.
- Ne pas installer cette prise à DDAA sur un circuit qui alimente de l'équipement de survie parce qu'en cas de déclenchement, ce circuit sera coupé.
- Ce dispositif doit être installé conformément aux codes nationaux et locaux de l'électricité.
- Le dispositif muni d'un DDAA doit constituer la première prise de la dérivation qu'il est censé protéger.

1. Qu'est-ce qu'une prise à DDAA?

Ces prises se distinguent des dispositifs ordinaires en assurant une protection contre les effets néfastes des arcs accidentels sur le câblage et les cordons d'alimentation de la dérivation où elles sont raccordées. En cas d'amorçage, elles se déclenchent en coupant rapidement le courant de façon à réduire les risques d'incendie associés à ce genre de perturbation.

Définition d'un arc accidentel :

Au sein d'un circuit donné, les amorçages d'arc peuvent être accidentels. En effet, s'ils sont voulus dans certains moteurs ou quand les contacts d'un commutateur s'ouvrent, ils peuvent aussi se produire fortuitement quand les fils d'un cordon d'alimentation sont rompus. Il est à noter que les prises à DDAA n'offrent aucune protection contre les surcharges, les courts-circuits et les décharges électriques.

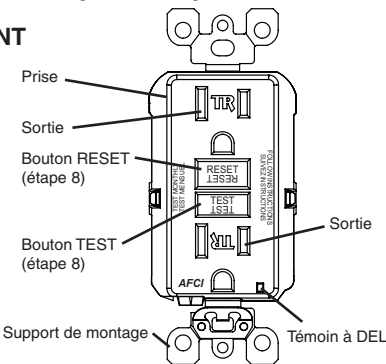
REMARQUE :

Les prises à DDAA de Leviton sont dotées d'un mécanisme de verrouillage qui empêche leur réarmement si :

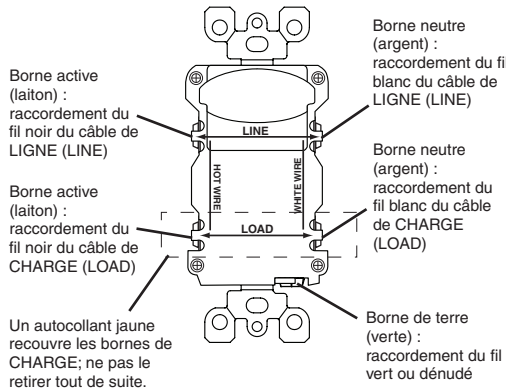
- le dispositif n'est pas alimenté;
- on a interverti les raccords de ligne et de charge du dispositif;
- le dispositif échoue sa procédure de vérification interne, indiquant qu'il pourrait ne plus être en mesure d'assurer une protection contre les arcs accidentels.

2. Caractéristiques des prises à DDAA

VUE AVANT



VUE ARRIÈRE



Couleurs des vis (bornes) :
Verte = Borne de MISE À LA TERRE
Argent = Bornes NEUTRES
Laiton = Bornes ACTIVES

3. Les prises à DDAA peuvent-elles être installées par leur acheteur?

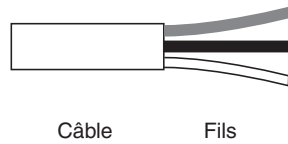
L'installation des prises à DDAA peut s'avérer plus complexe que celle des prises conventionnelles.

Pour l'effectuer, on doit s'assurer :

- de comprendre les principes et techniques de câblage de base;
- de pouvoir interpréter les divers schémas;
- d'avoir de l'expérience en matière de câblage de circuit;
- de prendre les quelques minutes requises pour une mise à l'essai afin de vérifier si le câblage a été correctement effectué.

4. Les câbles de ligne et de charge

Un **câble** est constitué de deux ou de trois fils.



Câble de ligne :

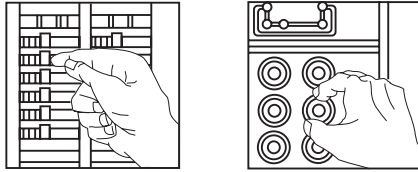
Ce câble transporte le courant du panneau de branchement (fusibles ou disjoncteurs) à la prise à DDAA. Si un seul câble entre dans la boîte murale, il s'agit de celui de LIGNE, dont les **fils ne peuvent être raccordés** qu'aux bornes de LIGNE du dispositif.

Câble de charge :

Ce câble transporte le courant de la prise à DDAA à une autre prise du circuit; ses **fils ne peuvent être raccordés** qu'aux bornes de CHARGE du dispositif. Les bornes de CHARGE sont recouvertes d'un autocollant jaune, lequel NE DOIT PAS être retiré tout de suite.

5. Coupure du courant

Enficher un appareil électrique, comme une lampe ou un récepteur radio, dans une des sorties de la prise concernée. Mettre l'appareil SOUS TENSION. Au panneau de branchement, trouver le fusible ou le disjoncteur qui protège la prise en question; retirer ce fusible ou désarmer ce disjoncteur. L'appareil électrique devrait être HORS TENSION.



Une fois cette vérification faite, enficher le même appareil dans l'autre sortie afin de s'assurer que l'alimentation y est aussi coupée. Dans le cas contraire, on doit abandonner les travaux et faire appel à un électricien qualifié.

6. Identification des câbles et des fils

Important :

ON NE DOIT PAS installer la prise à DDAA dans une boîte murale contenant (a) plus de quatre fils (sans compter les fils de terre) ou (b) des câbles à plus de deux fils (sans compter le fil de terre). Dans de tels cas, on doit faire appel à un électricien qualifié.

Si on remplace une prise existante, la sortir de la boîte murale sans toutefois en défaire les raccords.

- Si un seul câble (à deux ou trois fils) est présent, il s'agit de celui de LIGNE; la prise est à l'emplacement C (schéma de droite). En défaire les raccords et passer à l'étape 7A.
- Si deux câbles (quatre ou six fils) sont présents, la prise est à l'emplacement A ou B (schéma de droite). Procéder aux étapes (a) à (e) ci-contre.

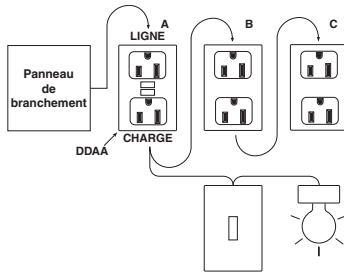
Procédure à suivre en présence de deux câbles (quatre ou six fils) :

- Défaire les raccords entre le fil blanc et le fil noir d'un des câbles et la prise existante, et protéger chacun des fils au moyen d'une marette distincte. S'assurer qu'ils proviennent bien du même câble.
- Réinsérer la prise dans la boîte murale, fixer la plaque murale et rétablir le courant au panneau de branchement.
- Vérifier si le courant alimente la prise; le cas échéant, les fils protégés sont ceux de CHARGE et, dans le cas contraire, ce sont ceux de LIGNE.
- Couper le courant au panneau de branchement, marquer les fils de LIGNE et de CHARGE, puis retirer l'ancienne prise.
- Passer à l'étape 7B.

Emplacement sur le circuit :

Le dispositif muni d'un DDAA doit constituer la première prise de la dérivation qu'il est censé protéger.

Exemple de circuit :



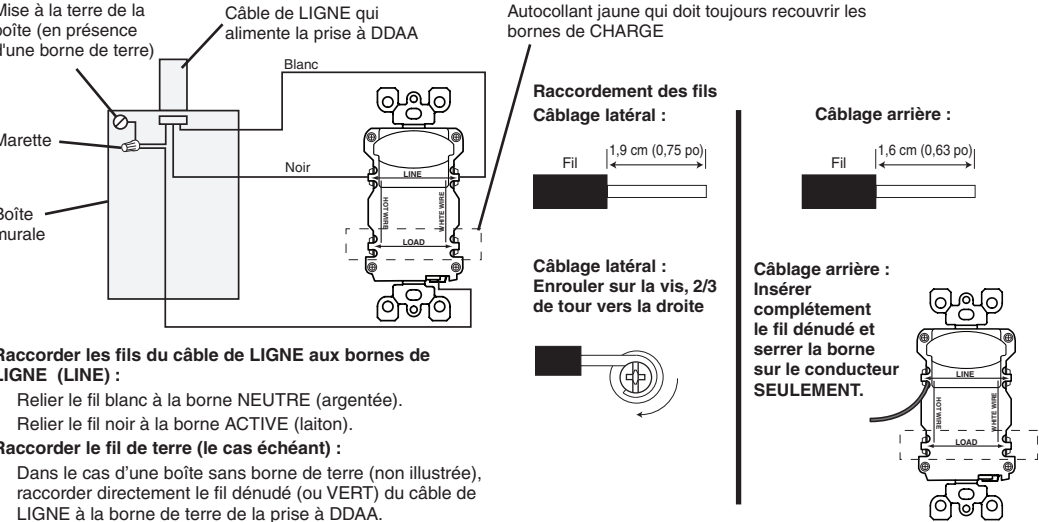
La prise à DDAA doit toujours être installée à la position A. Toutes les sorties de la dérivation protégée, y compris celles d'éclairage et d'autres prises, doivent être raccordées sur côté charge du DDAA.

7. Raccordement des fils (ne choisir la procédure A ou B qu’après avoir lu le recto de ce feuillet dans son ensemble).

A: Présence d’un seul câble (deux ou trois fils) dans la boîte murale

OU

B: Présence de deux câbles (quatre ou six fils) dans la boîte murale



Raccorder les fils du câble de LIGNE aux bornes de LIGNE (LINE) :

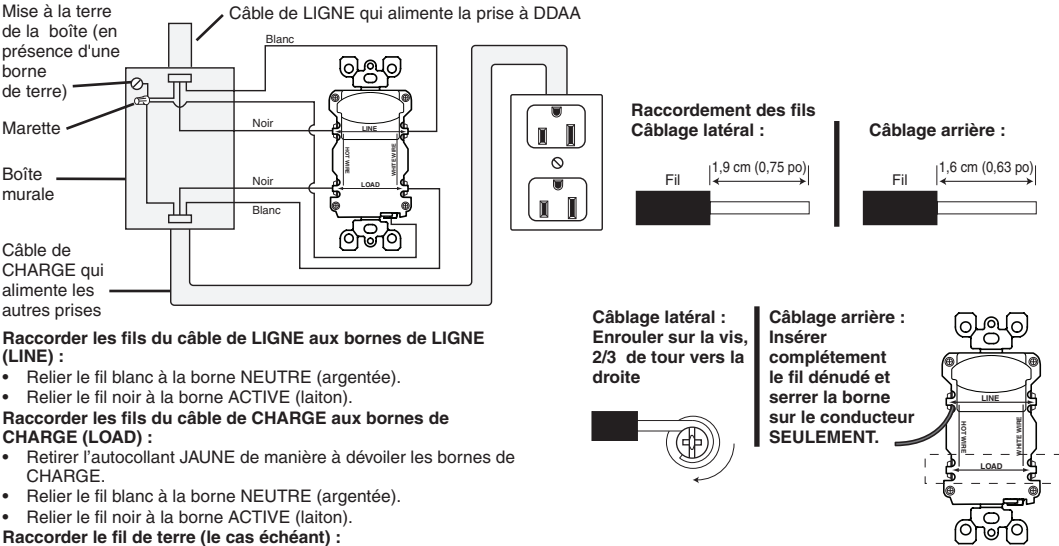
- Relier le fil blanc à la borne NEUTRE (argentée).
- Relier le fil noir à la borne ACTIVE (laiton).

Raccorder le fil de terre (le cas échéant) :

- Dans le cas d’une boîte sans borne de terre (non illustrée), raccorder directement le fil dénudé (ou VERT) du câble de LIGNE à la borne de terre de la prise à DDAA.
- Dans le cas d’une boîte avec borne de terre (schéma ci-dessus), raccorder un fil en cuivre dénudé (ou VERT) de calibre 12 ou 14 AWG et d’une longueur d’environ 15 cm (6 po) à la borne de terre de la prise à DDAA. Raccorder également un fil semblable à la borne de terre de la boîte. Utilisant une murette, relier les extrémités de ces deux fils au fil de terre dénudé (ou VERT) du câble de LIGNE. Si ces raccords ont déjà été effectués, en vérifier la conformité.

Finir l’installation :

- Replier les fils dans la boîte, en s’assurant que le fil de terre n’entre pas en contact avec les bornes NEUTRE ou ACTIVE. Visser la prise sur la boîte et fixer la plaque murale.
- Passer à l’étape 8.



Raccorder les fils du câble de LIGNE aux bornes de LIGNE (LINE) :

- Relier le fil blanc à la borne NEUTRE (argentée).
- Relier le fil noir à la borne ACTIVE (laiton).

Raccorder les fils du câble de CHARGE aux bornes de CHARGE (LOAD) :

- Retirer l’autocollant JAUNE de manière à dévoiler les bornes de CHARGE.
- Relier le fil blanc à la borne NEUTRE (argentée).
- Relier le fil noir à la borne ACTIVE (laiton).

Raccorder le fil de terre (le cas échéant) :

- Raccorder un fil en cuivre dénudé (ou VERT) de calibre 12 ou 14 AWG et d’une longueur d’environ 15 cm (6 po) à la borne de terre de la prise à DDAA. Si la boîte est dotée d’une borne de terre, raccorder également un fil semblable à cette dernière. Utilisant une murette, relier les extrémités de ce fil (ou de ces deux fils) au fil de terre dénudé (ou VERT) du câble de LIGNE ou de CHARGE. Si ces raccords ont déjà été effectués, en vérifier la conformité.

Finir l’installation :

- Replier les fils dans la boîte, en s’assurant que le fil de terre n’entre pas en contact avec les bornes NEUTRE ou ACTIVE. Visser la prise sur la boîte et fixer la plaque murale.
- Passer à l’étape 8.

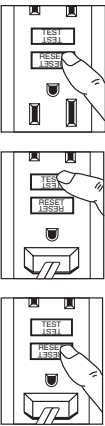
8. Mise à l’essai

Pourquoi procéder à cet essai?

- Si elle est mal raccordée, la prise à DDAA pourrait ne pas être en mesure d’assurer une protection contre les arcs accidentels sur le circuit.
- Si on inverse les raccords de LIGNE et de CHARGE, la prise à DDAA ne se réarmera pas et n’alimentera ni ses sorties, ni les autres prises du circuit.

Procédure :

- a) Ce dispositif est livré en position désarmée; il ne peut être réarmé qu’une fois l’alimentation rétablie après avoir été adéquatement raccordé. Brancher un appareil électrique, comme une lampe ou un récepteur radio, dans une des sorties du dispositif. Rétablir le courant au panneau de branchement. S’assurer que le dispositif est encore désarmé en appuyant sur le bouton d’essai (TEST). Si le témoin est allumé et l’appareil, hors tension, se reporter à la section Diagnostic des anomalies; les raccords de ligne et de charge ont été inversés. Le DDAA ne pourra être réarmé dans de telles conditions.
- b) Enfoncer complètement le bouton de réarmement (RESET). Si l’appareil se met sous tension et le témoin s’allume, le dispositif a été correctement installé. Si le DDAA ne se réarme pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.
- c) Si on a procédé à l’installation décrite à l’étape 7B, appuyer sur le bouton d’essai (TEST), puis enficher l’appareil électrique dans les prises avoisinantes de manière à déterminer lesquelles ont elles aussi été privées de courant. NE PAS enficher d’équipement de survie dans les prises dont l’alimentation a été coupée. Mettre un autocollant de protection par DDAA sur chacune de ces prises, puis appuyer sur le bouton RESET pour réarmer le dispositif.
- d) Appuyer sur le bouton TEST chaque mois afin de vérifier le bon fonctionnement du dispositif, sans oublier d’appuyer sur le bouton RESET une fois l’essai terminé. Si le témoin ne s’éteint plus ou se rallume, ou encore si le DDAA ne peut être réarmé, la prise doit être remplacée.



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Couper le courant et s’assurer de la conformité des raccords par rapport au schéma de câblage approprié (étape 7A ou 7B). S’assurer que les raccords sont bien solides et qu’aucun brin de fil ne dépasse. Si certains raccords ont dû être refaits, reprendre la procédure de vérification (étape 8) depuis de début.

N° de cat.	Valeurs nominales
AFTR1	15 A-125 V c.a., 60 Hz Prise inviolable à DDAA
AFTR2	20 A-125 V c.a., 60 Hz Prise inviolable à DDAA
Tous les dispositifs ont une intensité nominale de 20 A en continu	

Ce produit est protégé par les brevets américains 6,040,967; 6,088,205; 6,246,558; 6,282,070; 6,381,112; 6,433,978; 6,437,953; 6,639,769; 6,646,838; 6,657,834; 6,788,173; 6,864,766; 6,944,001; 7,336,458; 7,355,117; 7,400,479; 7,463,124; 7,697,252; 7,737,809; 7,764,151; 7,820,909; 7,868,719*; 7,907,371; 8,054,595; 8,130,480; 8,242,362; 8,599,522; 8,599,523; 8,587,914 et les droits étrangers correspondants (*modèle AFTR2 seulement).

Smartlock Pro est une marque de commerce de Leviton Manufacturing Co., déposée aux États-Unis, au Canada, au Mexique et Chine.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n’en présentera pas tant qu’il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d’achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d’une preuve de la date d’achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l’Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d’œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s’il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s’il n’a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l’accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n’est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d’usage d’équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l’exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu’ils soient d’ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d’Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com